

ANNÉE 2011 - 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION



OBSERVATOIRE  
DES RACES  
DES CHEVAUX DE TRAIT  
*Boulonnais Trait du Nord*

espaces  
naturels  
régionaux  
Nord-Pas de Calais



Centre Régional de Ressources Génétiques

Institut français  
du cheval et de l'équitation

ÉCOLE NATIONALE D'ÉQUITATION  
Le Cadre Noir de Saumur

les Haras  
nationaux

**Nicolas DUGUE**  
Institut français  
du Cheval  
et de l'Équitation  
Directeur territorial  
Picardie/Nord-Pas de Calais

*Le plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord comprend quarante deux mesures. L'une d'entre elles prévoit la création d'un observatoire de ces deux races, la présente plaquette répond pour la première fois à cet objectif. Bien qu'en tout petits effectifs et menacées, ces deux races font encore preuve de vitalité et, grâce aux deux associations de races, maintiennent un niveau de qualité qui s'exprime tout particulièrement dans les concours du Salon de l'agriculture où elles recueillent les premiers prix. Cependant afin d'arriver à des effectifs qui autorisent la pérennité des races, les partenaires tout en s'appuyant sur des données objectives, doivent mener une réflexion sur la stratégie à mener pour produire des chevaux qui correspondent aux évolutions et attentes des marchés. Le modèle, les allures, le caractère, le dressage... sont autant*

## **L'exemple de la région Nord - Pas de Calais ... est un encouragement au dynamisme pour tous les acteurs de la filière.**

*d'éléments à prendre en compte pour satisfaire le marché.*

*A contrario, une exploration systématique des marchés identifiés mais aussi de toutes les*

*« niches » qui émergent dans le sillage de la recherche d'un développement durable, doit être approfondie afin de diversifier les débouchés.*

*Dans cet axe un travail auprès des collectivités locales et territoriales doit être poursuivi pour démontrer l'utilité de ces races dans un monde moderne. L'exemple de la région Nord - Pas de Calais qui, bien consciente de cette richesse tant du point de vue de la diversité génétique que du patrimoine culturel, s'implique de façon très volontariste au travers du concept de haras régional et des aides financières à l'élevage, est un encouragement au dynamisme pour tous les acteurs de la filière.*

### **SOMMAIRE**

- 2** ÉDITORIAL DU DIRECTEUR DE L'IFCE
- 3** ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT D'ENR<sup>X</sup>
- 2** SOMMAIRE
- 4** LES RACES DE CHEVAUX DE TRAIT EN FRANCE
- 5** PRÉSENTATION DU CHEVAL BOULONNAIS
- 5** PRÉSENTATION DU TRAIT DU NORD
- 6** RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉLEVAGES BOULONNAIS
- 7** RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉLEVAGES TRAIT DU NORD
- 8** ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ÉLEVAGES DE 2000 À 2010
- 10** ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES
- 11** ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JUMENTS MISES À LA REPRODUCTION
- 12** ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTALONS MIS À LA REPRODUCTION
- 13** PRÉSENTATION DES DEUX ORGANISMES NATIONAUX DE RACE
- 14** LES PARTENAIRES TECHNIQUES
- 15** LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU BOULONNAIS ET DU TRAIT DU NORD
- 17** LA MAISON DU CHEVAL BOULONNAIS ET LE POLE TRAIT DU NORD
- 19** LES COORDONNÉES DES PARTENAIRES

**Emmanuel CAU**  
Président  
d'Espaces naturels régionaux  
Vice-président délégué  
à l'aménagement du  
territoire, environnement  
et plan climat

*La région Nord-Pas de Calais est héritière d'un riche passé agricole et s'est illustrée de très longue date comme berceau de plusieurs grandes races animales domestiques : Cheval Boulonnais, Trait du Nord, vaches Rouge Flamande, Bleue du Nord et mouton Boulonnais. Elles sont la fierté des gens du Nord.*

*Et pourtant l'évolution de nos sociétés rurales et l'avènement d'une agriculture très intensive ont marginalisé un grand nombre de races locales sélectionnées dans leur berceau d'origine. C'est le cas dans le Nord-Pas de Calais où le cheval de trait qui a quasiment disparu de notre environnement quotidien.*

*Aujourd'hui, la situation est devenue critique pour le cheval Boulonnais et le Trait du Nord dont les effectifs ne cessent de décroître.*

*Comment enrayer la chute de ces effectifs ? Comment préserver cette diversité et ce capital génétique alors que nous ne savons pas de quel type d'animal nous aurons besoin demain ? Comment préserver ces savoir-faire et traditions d'élevage qui sont partie intégrante de notre identité régionale ?*

*Les initiatives prises ces dernières années témoignent de la volonté publique de réagir de manière concertée face à cet enjeu de société. L'ensemble des acteurs publics du Nord-Pas de Calais, les éleveurs et les utilisateurs se sont mobilisés autour des deux associations nationales de race pour définir ensemble la meilleure manière d'y répondre. **Un plan de sauvegarde et de valorisation** comportant une quarantaine de mesures a été mis au*

## **Comment préserver ces savoir-faire et traditions d'élevage qui sont partie intégrante de notre identité régionale ?**

*point. Sa mise en œuvre est véritablement opérationnelle depuis 2011.*

*Les éleveurs sont encouragés pour produire plus de poulains et les dresser à la traction. Des initiatives*

*naissent par ci et par là pour réintroduire le cheval comme « agent » de service public, sur des missions très diverses de ramassage de déchets, d'entretien d'espaces verts ou de sites naturels, de transport... en ville, comme à la campagne. Le concept de cheval territorial : outil de développement durable des territoires devient une réalité.*

*Espaces naturels régionaux au travers des activités du Centre régional de ressources génétiques du Nord-Pas de Calais comme l'Institut français du cheval et de l'équitation (ex Haras nationaux) entendent poursuivre leurs collaborations dans la mise en œuvre de cette démarche.*

*La création d'un tableau de bord de suivi de l'évolution de ces deux races s'impose comme l'outil indispensable pour évaluer et rendre compte des résultats obtenus par l'ensemble des acteurs impliqués. Sa conception et sa réalisation font partie de nos engagements pris au titre du Plan de sauvegarde. Puisse ce nouvel outil permettre à tout à chacun d'être informé au fil des années de la situation exacte de nos races et de leur avenir.*



## Les races de chevaux de Trait en France

La France a la particularité de posséder le plus grand nombre de races de chevaux de Trait au monde.

Les neuf races françaises de Trait constituent à ce titre un patrimoine national vivant envié en Europe.

La notion de standard de race est au cœur de la culture de l'élevage et de l'organisation de la sélection animale en France.

Chacune de ces races participe par ailleurs et fait partie intégrante de l'identité de leur région d'origine ou berceau de race, dont elle porte systématiquement le nom.

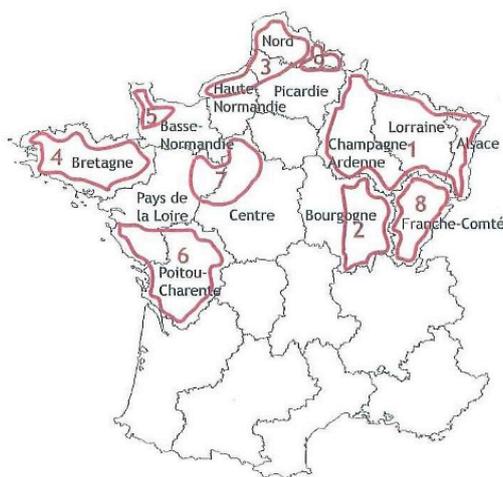
Le Nord-Pas de Calais est la seule région de France à posséder deux des neuf berceaux de races françaises de chevaux de Trait : le cheval Boulonnais et le Trait du Nord.

### Les effectifs par race

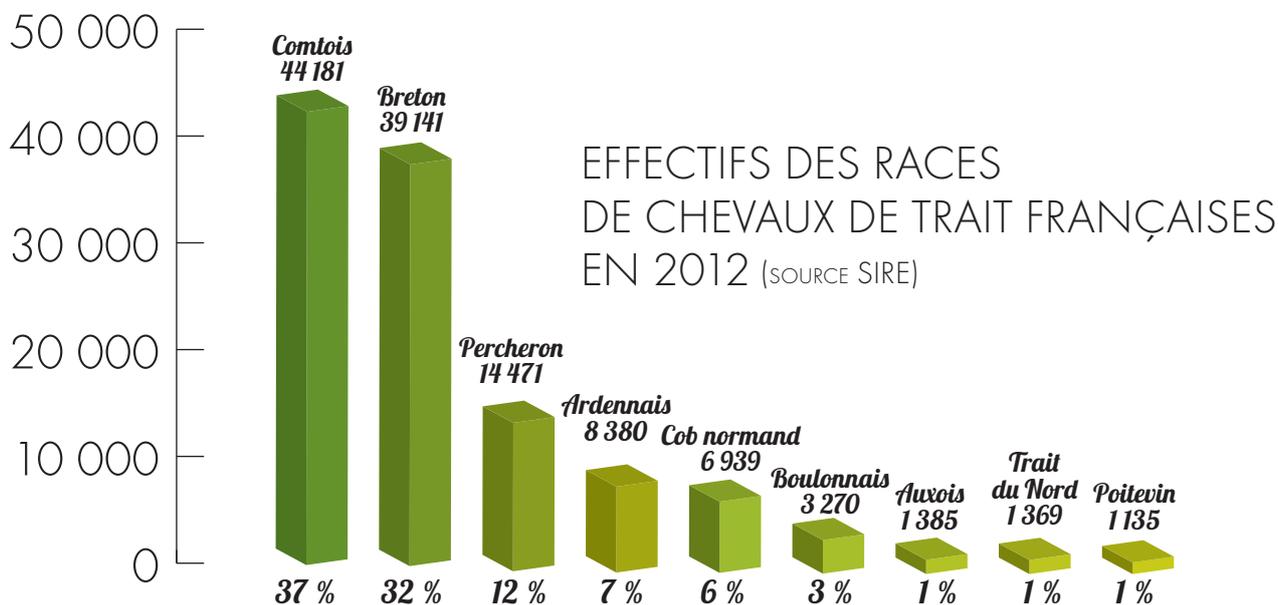
- Quatre races ont atteint des seuils critiques en terme d'effectifs : le Boulonnais, l'Auxois, le Poitevin et le Trait du Nord

- Ces quatre races figurent dans la liste européenne des races dites « menacées de disparition » (la notion de race menacée s'entend dès lors que le nombre de femelles capables de se reproduire est inférieur à 5000)

- Le cheval Boulonnais et le Trait du Nord ont atteint des niveaux d'effectifs critiques : 3270 chevaux en Boulonnais ; 1369 en Trait du Nord (tout âge et sexe confondus)



1. Ardennais
2. Auxois
3. Boulonnais
4. Breton
5. Cob normand
6. Mulassier du Poitou
7. Percheron
8. Comtois
9. Trait du Nord



## Présentation du cheval Boulonnais

**Robe** le gris, sous toutes ses nuances, est dominant, quelques sujets alezans ou noirs (les poulains naissent uniformément alezans)

**Taille** 1m60 à 1m78

**Poids** 650 à 900 KG

*Le Boulonnais est un cheval de trait, aux allures actives et brillantes. Il est élégant et racé, ce qui le fait désigner comme le « pur-sang du cheval de trait ».*

*Ses origines remonteraient au stationnement de la cavalerie de Jules-César en 54 av. J-C. près de Boulogne-sur-Mer pour embarquer vers la Grande-Bretagne, constituée de chevaux de Numidie (actuellement Tunisie et Algérie constantinoise). Ce sang oriental a été retrempe par la suite à plusieurs reprises, lors des croisades, de l'occupation espagnole et du Premier Empire.*

*On distingue deux types de chevaux Boulonnais :*

*- le modèle mareyeur, léger et endurant, très apprécié au XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle pour le transport rapide du poisson,*

*- un modèle plus grand et puissant, façonné au XIX<sup>ème</sup> siècle pour le travail des terres à betteraves.*

*Le berceau de race se trouve à l'ouest du département du Pas de Calais, dans la fosse boulonnaise. Progressivement, l'élevage s'est étendu dans les départements limitrophes modulant la taille et le poids du standard en fonction des terroirs.*

*Le Boulonnais est une race endémique qui s'est faite dans l'indigénat.*

*De son appartenance aux côtes maritimes, le Boulonnais garde sa marque au fer rouge en forme d'ancre marine, appliquée à gauche de l'encolure.*

## Présentation du Trait du Nord

**Robe** Baie, rouanne, alezane et aubère, parfois gris fer ou noire

**Taille** 1m65 voir plus

**Poids** 1000 KG (mâle adulte)

*Le trait du Nord est un rameau des races de trait belge et néerlandaise avec lesquelles il ne formait qu'un seul rameau, il y a 200 ans. Il a également gardé, de l'infusion du sang de l'ancien cheval flamand, la grande taille et les pieds larges adaptés aux sols humides.*

*Il a la réputation d'être un cheval « puissant et travailleur ».*

*Sa capacité de traction lui valut d'être longtemps apprécié comme auxiliaire de l'homme dans l'agriculture mais aussi les industries et la mine. Il connut son apogée pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Délaissé dans les années 1950, suite à l'avènement de la motorisation, le débouché principal devint la production de viande, ce qui amena une transformation du modèle vers un cheval plus lourd.*

*De nos jours, dans le cadre des politiques de développement durable, il est recherché pour de nouvelles utilisations telles que l'attelage de loisir, le travail, ...*

Tête élégante et courte, front large et plat, oeil très vif, naseaux bien ouverts, oreilles petites et mobiles

Encolure rouée, épaisse et musclée

Garrot bien placé, mais souvent noyé dans la musculature

Dos droit

Poitrail large

Épaules parfaitement sorties

Côtes bien arrondies

Articulations nettes et solides

Membres forts et musclés

Jarrets ouverts

Canons courts

Cheval Boulonnais

Tête expressive, oeil petit mais vif

Croupe large et puissamment musclée

Dos court et droit

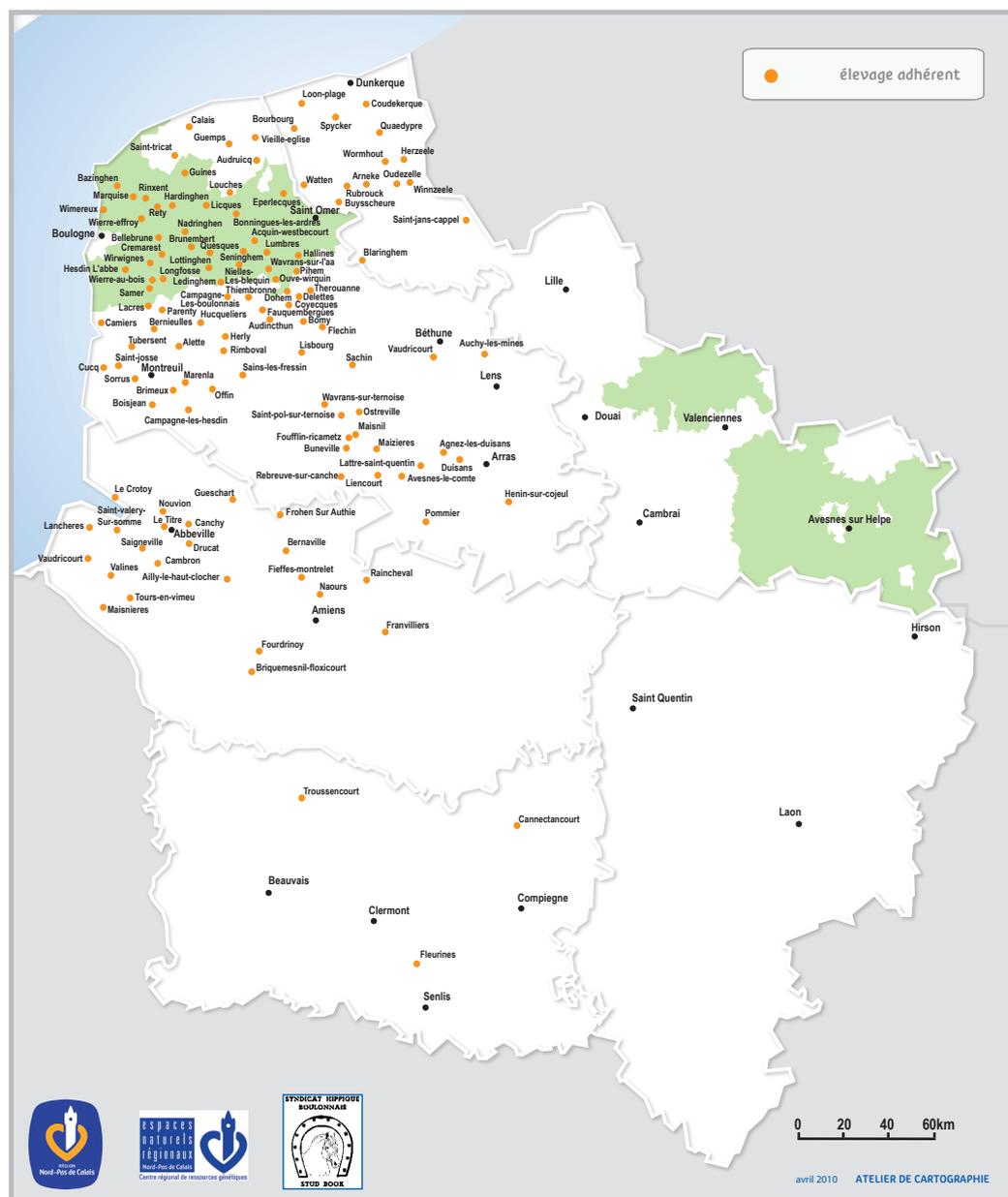
Encolure et épaules puissantes

Poitrail large

Corps épais, massif et musclé

Trait du Nord

## Répartition géographique des élevages de chevaux Boulonnais



ÉLEVEURS DE CHEVAUX BOULONNAIS EN NORD-PAS DE CALAIS/PICARDIE ( SOURCE SHB 2010 )

Répartition des élevages (source SIRE - 2011)

### **173 élevages en France**

*Les éleveurs qui ont mis au moins une jument à la saillie en production en race pure*

*63 % des élevages dans le département du Pas de Calais*

*6 % des élevages dans le Nord*

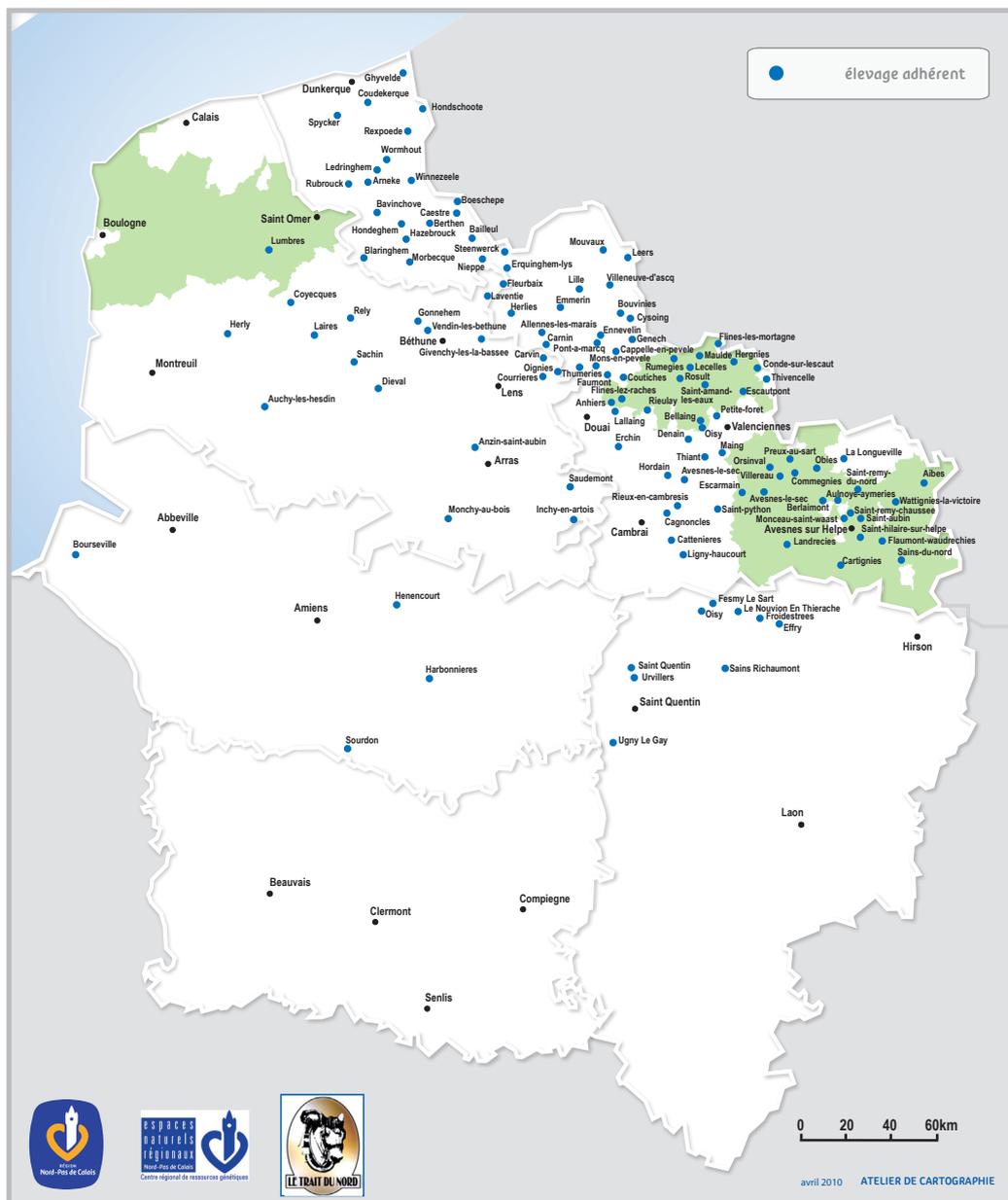
*13 % des élevages dans la Somme*

*6 % des élevages en Basse Normandie et dans le sud de la France*

*Remarque : La zone d'extension du cheval Boulonnais concerne également l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, le Luxembourg, les Pays bas, ... (Chiffres non connus)*

**70 % des élevages sont implantés en Nord-Pas de Calais**

# Répartition géographique des élevages de chevaux Trait du Nord



ÉLEVEURS DE CHEVAUX TRAIT DU NORD EN NORD-PAS DE CALAIS/PICARDIE ( SOURCE ST du N )

## Répartition des élevages

### **94 élevages en France**

*Les éleveurs qui ont mis au moins une jument à la saillie en production en race pure*

*67 % des élevages dans le département du Nord*

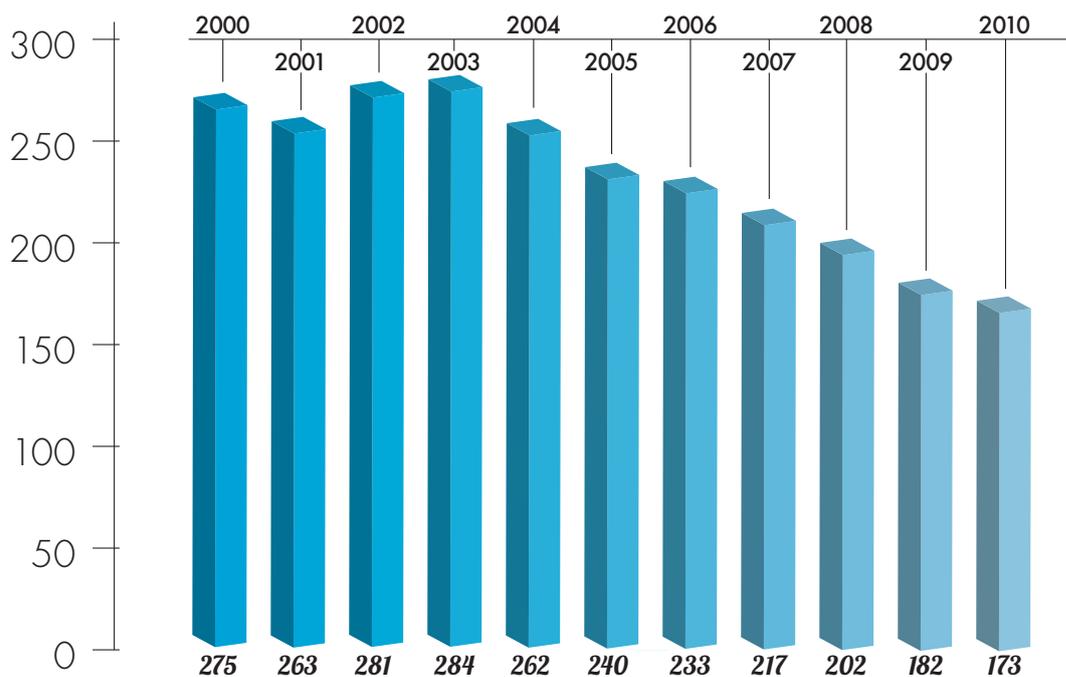
*11 % des élevages dans le département du Pas de Calais*

*7 % des élevages en Picardie*

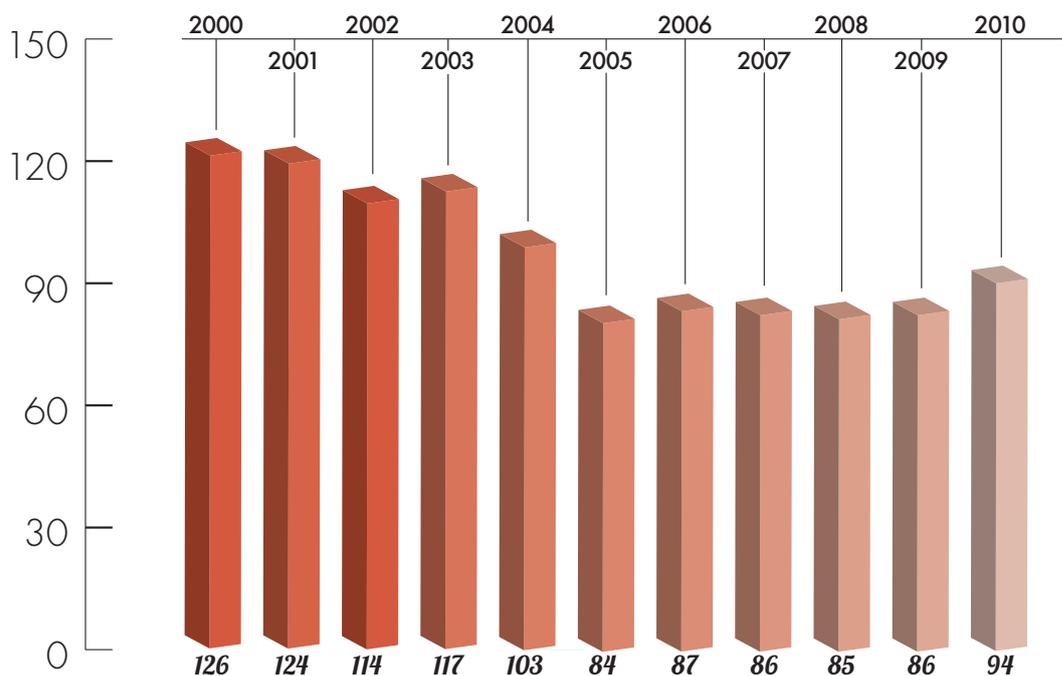
*13 % des élevages dans les autres régions françaises*

**78 % des élevages sont concentrés en Nord-Pas de Calais**

Évolution du nombre  
d'éleveurs de 2000  
à 2010



NOMBRE D'ÉLEVEURS DE CHEVAUX BOULONNAIS  
(source SIRE)



NOMBRE D'ÉLEVEURS DE CHEVAUX TRAIT DU NORD  
(source SIRE)

**Nombre d'éleveurs** *En 10 ans, le nombre d'élevages de chevaux Boulonnais est passé de 275 à 173 soit une réduction de 37 % des effectifs avec une tendance qui semble s'accroître depuis 2007.*

*Le nombre d'élevages de Trait du Nord est passé de 126 à 94 soit une réduction de 25 % : un nombre réduit d'élevages qui tend pourtant à se stabiliser.*

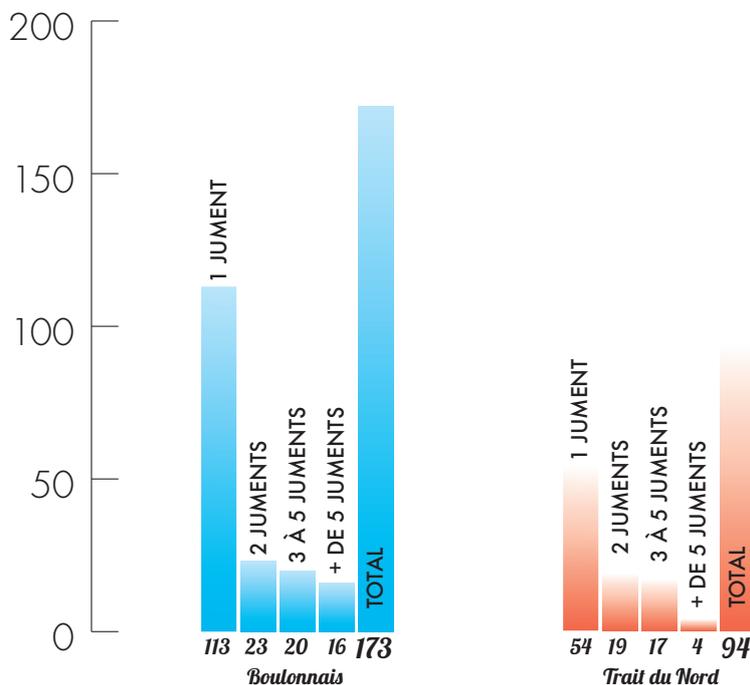
## Taille des élevages

Répartition des élevages selon le nombre de poulinières (source SIRE 2010)

- 66 % des élevages Boulonnais ont 1 jument et 13 % ont deux juments

- 57 % des élevages Trait du Nord ont 1 jument et 20 % ont deux juments

Les élevages possédant 1 ou 2 juments sont prépondérants (80 %)



### RÉPARTITION DES ÉLEVAGES EN FONCTION DU NOMBRE DE JUMENTS (source SIRE - 2011)

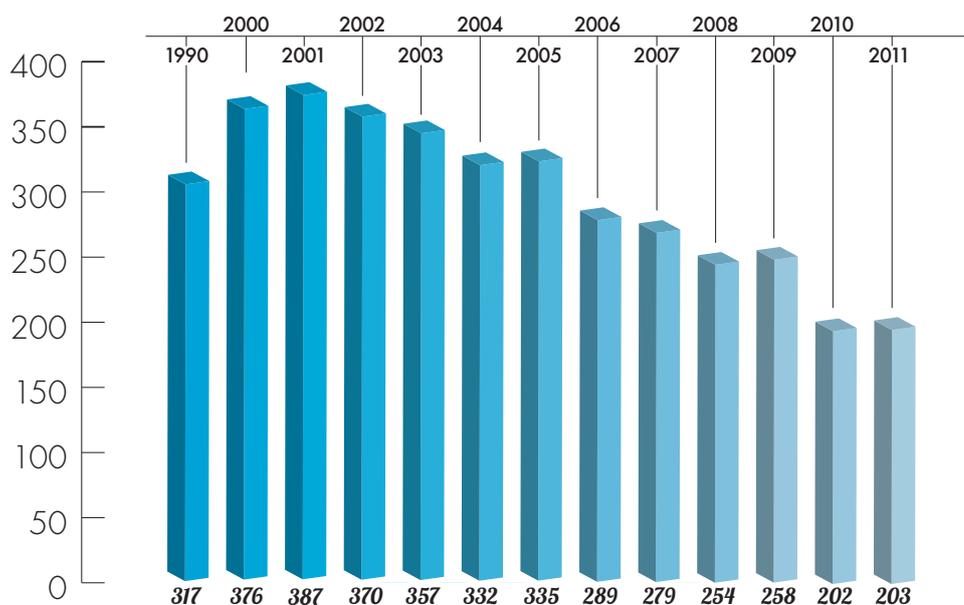
En résumé, nous constatons une situation identique dans les deux races ; le nombre des éleveurs est faible, ils sont de moins en moins nombreux, ils sont dispersés géographiquement avec une très grande majorité de petits élevages.

Cette tendance risque malheureusement de se poursuivre dans les années à venir.

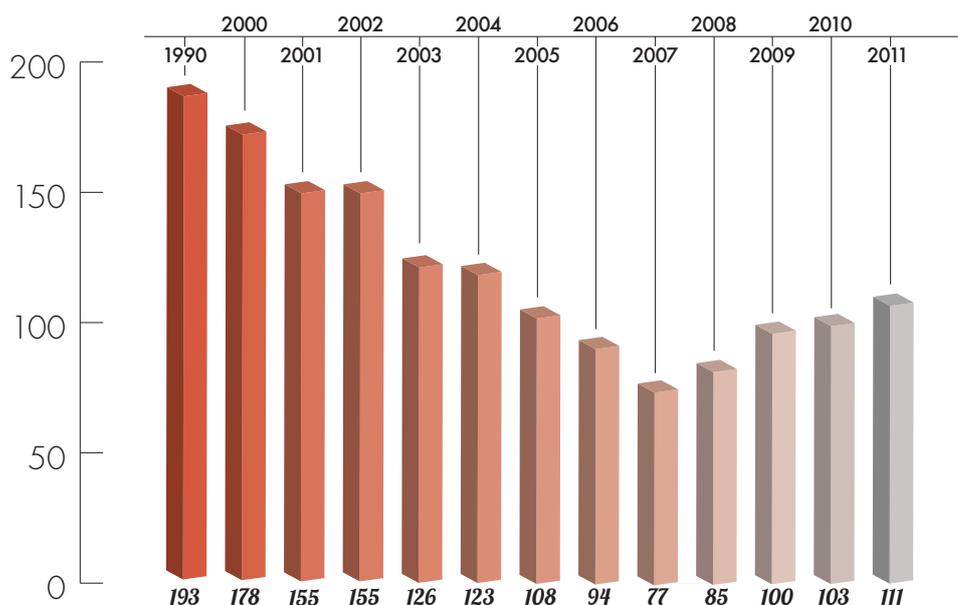
En effet, nombre d'entre eux sont retraités, âgés et très peu de nouveaux élevages sont repris ou se créent.



## Évolution du nombre de naissances de 1990 à 2011



NOMBRE DE NAISSANCES DE CHEVAUX BOULONNAIS  
(source SIRE)



NOMBRE DE NAISSANCES DE TRAIT DU NORD  
(source SIRE)

### Nombre de naissances

*Le nombre de naissances dans la race Boulonnaise a chuté dans des proportions alarmantes de 2000 à 2010 : - 46 % (de 317 à 202). La baisse fut plus forte en 2008 ; l'étiage se situant en 2010 avec 202 naissances.*

*De nombreux éleveurs ont fait le choix de ne pas mettre leurs juments en reproduction. La filière viande est désorganisée et ce marché évolue dans une conjoncture économique très favorable. Le nombre de naissances en Trait du Nord a également chuté (-42 %) mais dans des proportions moindre avec une année noire en 2007 (77 naissances) et une remontée progressive depuis.*

## Analyse

- La diminution du nombre d'éleveurs entraîne logiquement une baisse du nombre de poulainières. Le découragement des éleveurs pour bien valoriser leurs poulains les conduit à ne pas mettre les juments à la reproduction.

Fréquemment, les éleveurs n'arrivent pas à vendre leur(s) poulain(s) dans leur première année et se trouvent en difficulté, faute de place (foncier et bâtiment), pour remettre leur jument à la saillie.

L'élevage de trait Boulonnais souffre de problèmes économiques persistants ce qui décourage les jeunes éleveurs. Les éleveurs et étalonniers sont vieillissants et leur succession n'est pas toujours assurée.

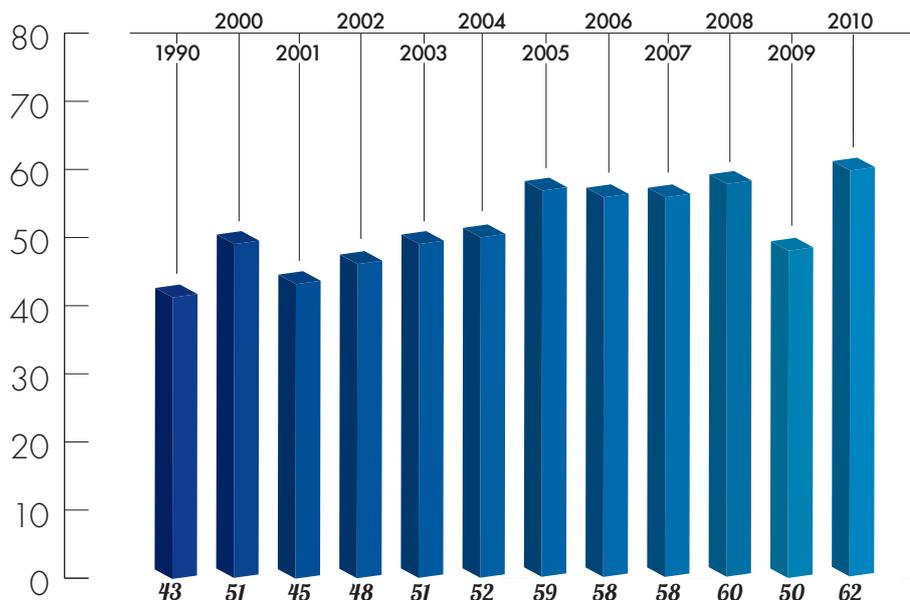
Certains éleveurs, par manque de technicité dans l'engraissement des poulains, ne fournissent pas de produits suffisamment finis pour la boucherie. On constate également que le marché de la viande diminue. Seul un petit nombre d'éleveurs est formé et équipé pour garder des poulains après le sevrage. Faute de temps, de formation et d'équipements adéquats, peu d'entre eux pratiquent le débouillage. Si la plupart des éleveurs rencontre des problèmes pour vendre les animaux en boucherie, il en est de même pour l'utilisation, alors que, paradoxalement, la demande en chevaux Boulonnais pour l'utilisation n'est pas satisfaite.

- Quant au **Trait du Nord**, avec un nombre de naissances inférieur à une centaine par an et une vingtaine d'étalons approuvés (chiffres 2010) la sélection génétique au sein de la population régionale devient de plus en plus difficile, avec le risque de voir disparaître ses spécificités françaises.

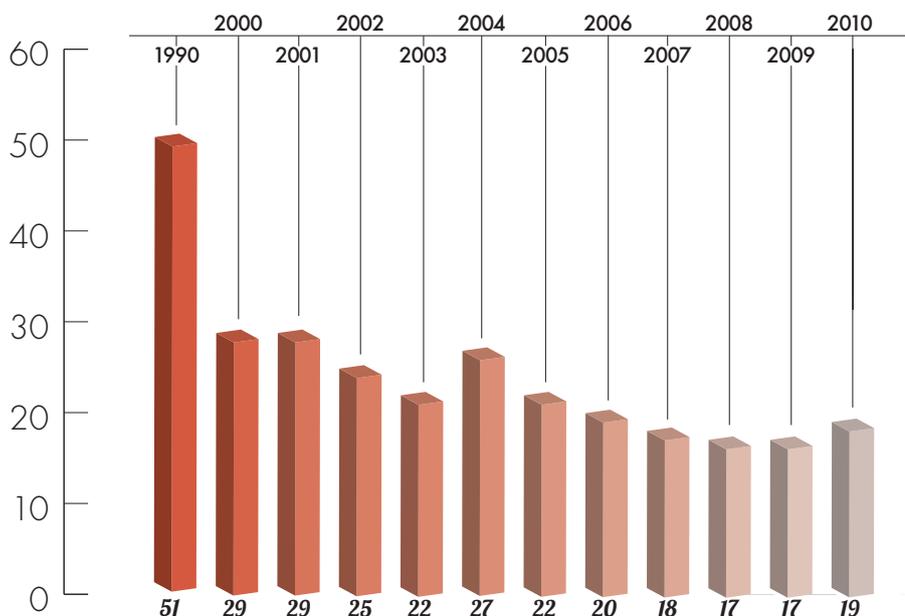
- ...



## Évolution du nombre d'étalons approuvés pour la reproduction



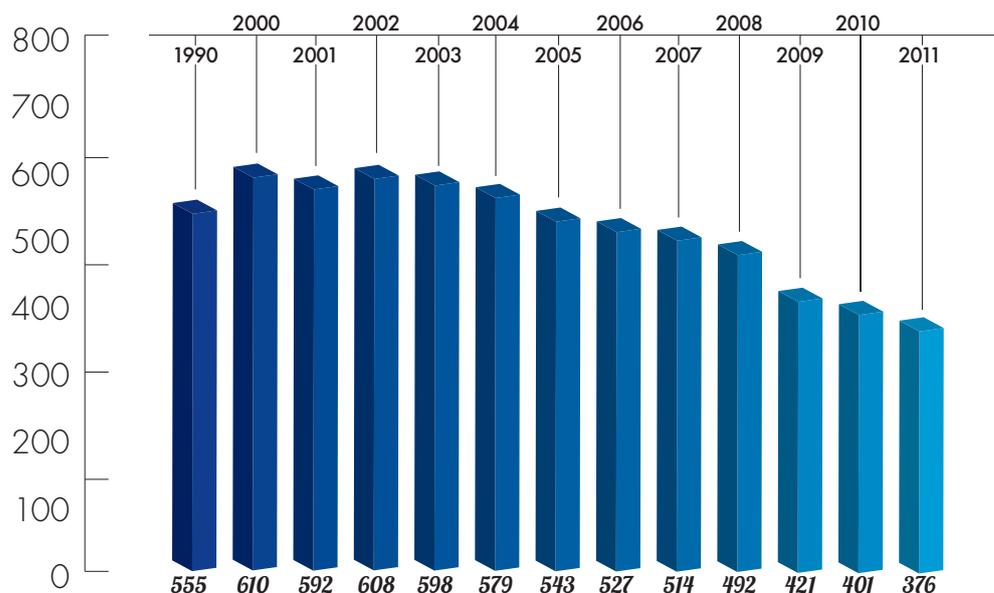
NOMBRE D'ÉTALONS ( **BOULONNAIS**) EN ACTIVITÉ  
(source SIRE)



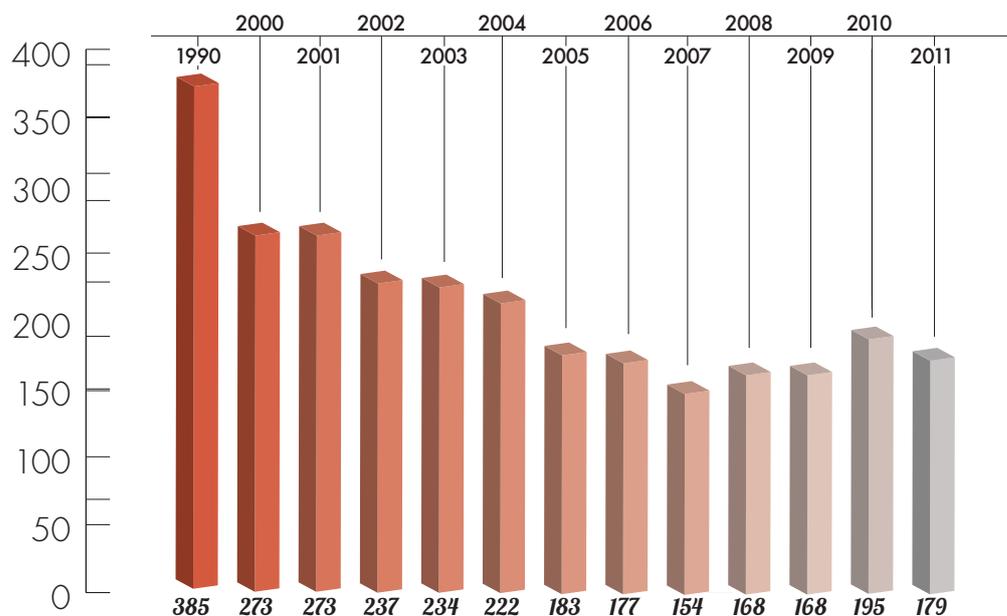
NOMBRE D'ÉTALONS ( **TRAIT DU NORD**) EN ACTIVITÉ  
(source SIRE)

Depuis 2005, on observe une certaine stabilité du nombre d'étalons Boulonnais (autour d'une soixantaine) proposés à la monte. Le **cheval Boulonnais**, qui s'est constituée dans l'indigénat, c'est-à-dire au sein d'une population équine et d'un territoire géographique déterminés, connaît des problèmes aigus et croissants de consanguinité. L'utilisation d'un nombre restreint d'étalons entraîne une augmentation de la consanguinité, réel danger pour le maintien de la race à long terme. En effet, la consanguinité a pour conséquence l'augmentation de l'homozygotie, avec le risque accru d'apparition de tares et de diminution de la variabilité génétique des caractères. Cette situation a justifiée une modification du Stud-book avec la création d'un livre B où sont inscriptibles, à partir de 2010, les produits ayant au moins un des deux parents inscrit au livre A. (2 chevaux inscrits au livre B en 2010, 20 en 2011).

Évolution du nombre de juments mise à la reproduction



NOMBRE DE JUMENTS ( **BOULONNAIS** ) SAILLIES POUR PRODUIRE EN RACE PURE (source SIRE)



NOMBRE DE JUMENTS ( **TRAIT DU NORD** ) SAILLIES POUR PRODUIRE EN RACE PURE (source SIRE)

*Baisse continue du nombre de juments Boulonnaises mises à la reproduction depuis 2000 avec une année de forte chute en 2009 (- 14 %)*

*Les chiffres de la race Trait du Nord apparaissent plus stables car moins influencés par les aléas du marché de la viande.*

*Les chiffres 2011 apparaissent préoccupants car le nombre de juments mis à la reproduction continue de diminuer dans des proportions anormalement élevées (respectivement - 6 % et - 8 %)*

## Les organismes nationaux de sélection des races Boulonnais et Trait du Nord (O.S)

En France, depuis l'arrêté du 11 juin 2010, les associations des 50 races équinnes peuvent être agréées par le Ministère de l'alimentation, de l'Agriculture et de la pêche comme « organisme de sélection ». C'est le cas du Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord et du Syndicat hippique Boulonnais reconnus jusqu'à cette date comme association nationale de race agréée (ANRA)

Cet agrément rappelle les missions qui leur incombent :

- regrouper les éleveurs de la race et en assurer la représentation ;
- siéger à la commission de stud-book et y déterminer la politique d'amélioration génétique et de la sélection de la race ;
- opérer la sélection des équidés au sein des commissions d'examen des reproducteurs ;
- élaborer et conduire, en tant que de besoin, un programme d'élevage ;
- organiser ou contribuer à l'organisation de concours d'élevage ou de manifestations susceptibles d'aider au développement de la race ;
- promouvoir la race.

Les O.S sont les interlocuteurs privilégiés des différents partenaires (État, Collectivités locales, ..) pour toute question relative à la race concernée.

### Le livre généalogique (stud-book)

Les stud-book, nom anglophone voulant dire « registre d'élevage » servent principalement à conserver des lignées pures ou à sélectionner des traits particuliers. Chaque race a son stud-book qui comporte un règlement approuvé par arrêté ministériel et définissant les critères permettant à un animal d'y être inscriptible.

Les commissions des stud-book « Boulonnais » et « Trait du Nord » sont composées de représentants des syndicats d'élevage, d'un représentant de l'Institut français du cheval et de l'équitation (I.F.C.E.) et d'un représentant du Centre régional de ressources génétiques (C.R.R.G.). Elles ont pour missions de :

- formuler toute proposition relative à l'amélioration de la race et de sa valorisation ;
- tenir à jour une liste des personnes habilitées à juger les chevaux ;
- proposer à l'approbation du Ministère de l'Agriculture toutes modifications du règlement et de ses annexes ;
- se prononcer sur les cas particuliers qui lui sont soumis par l'I.F.C.E. .

Toute proposition de la commission du stud-book doit être entérinée par arrêté ministériel.

D'autre part, la commission peut être consultée par le ministère de l'Agriculture sur toute question relative à l'élevage de la race concernée.

### Le syndicat hippique Boulonnais (S.H.B.)



Créé en 1902, le Syndicat Hippique Boulonnais rassemble aujourd'hui 200 adhérents. Association agréée comme organisme de sélection par le ministère de l'Agriculture, pour la gestion de la race Boulonnaise, il assume les missions qui incombent aux O.S.

Siège social : mairie de Samer (62)

Président du Syndicat hippique Boulonnais: Philippe Blondel

Président de la Commission du Stud-book : Philippe Blondel

Animatrice en charge de l'animation du Plan de Sauvegarde : Elodie Vanderhaeghe

Adresse : Mairie de Samer - 2<sup>ème</sup> étage - 84, Place Foch - 62 830 Samer - Tél : 03 21 91 50 71

### Le syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord



Fondé en 1903, le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord rassemble 180 adhérents. Association agréée comme organisme de sélection par le Ministère de l'Agriculture pour la gestion de la race Trait du Nord, il assume les missions qui incombent aux O.S.

Siège social : Mairie de Cambrai(59)

Siège administratif : Pôle Cheval Trait du Nord à Saint-Amand-les-Eaux

Président du syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord : Yves Spriet

Président de la Commission du Stud-book : Yves Spriet

Animatrice en charge de l'animation du Plan de Sauvegarde : Amélie Marko

Adresse : 442, rue de l'orée du bois - 59230 Saint-Amand-les-Eaux - Tél : 03 27 31 25 34

## Les partenaires techniques

### L'Institut français du cheval et de l'équitation (I.F.C.E.)

Institut français du cheval et de l'équitation

LECOLE NATIONALE D'EQUITATION



Les Haras Nationaux

Le Cadre Noir de Saumur

Établissement public national à caractère administratif, créé au 1er février 2010, il est issu du regroupement des EPA Les Haras nationaux et l'École nationale de l'équitation.

L'I.F.C.E. est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Agriculture et des Sports.

L'E.P.A. est centré sur des missions de service public :

- promouvoir l'élevage des équidés et les activités liées au cheval, et favoriser le rayonnement de l'équitation ;
- contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique d'orientation de l'élevage et de l'utilisation des équidés ;
- concourir à la protection des équidés et veiller à la conservation et l'amélioration des races ;
- procéder à l'identification des équidés et assurer la tenue du fichier central ;
- apporter un appui aux organismes agréés pour assurer l'orientation et l'amélioration génétique des races ;
- instruire l'évolution des règles relatives aux conditions d'inscription sur les livres généalogiques ;
- organiser des formations aux métiers de l'élevage, des arts et des sports équestres ;
- assurer la collecte et le traitement des informations économiques sur les marchés et les métiers du cheval ;
- participer à la diffusion du progrès technique ;
- favoriser le rayonnement de l'art équestre ;
- participer à l'accueil et au développement des disciplines sportives équestres de haut niveau.

### Le Centre régional de ressources génétiques du Nord-Pas de Calais (C.R.R.G.)

Créé et financé par la Région Nord-Pas de Calais, Espaces naturels régionaux (ENRx) est un syndicat mixte qui associe les trois Parcs naturels régionaux (PNR) du Nord-Pas de Calais et le Conseil régional. Il mobilise une ingénierie en mission dans les trois parcs et s'investit dans l'application des politiques régionales pour un développement territorial durable.

Dès 1985, ENRX a pris l'initiative de mettre en place un dispositif conservatoire particulièrement novateur en faveur de la biodiversité domestique du Nord-Pas de Calais dans le domaine animal comme végétal : le Centre régional de ressources génétiques (le CRRG)

espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais



Centre régional de ressources génétiques

Regroupant une dizaine de personnes spécialisées dans le domaine animal et végétal, le CRRG encadre notamment le suivi et la gestion de la diversité génétique dans chacune des 5 races à petits effectifs dont le berceau de race est le Nord-Pas de Calais. Il apporte un appui technique et méthodologique aux associations d'éleveurs en charge de ces races, toutes agréées nationalement, ce dont bénéficient le Syndicat hippique Boulonnais et le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord. Le C.R.R.G. est membre permanent des deux commissions du stud-book.



## Le Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord

*Les races de chevaux de trait Boulonnais et Trait du Nord ont été classées « races menacées » par la Communauté européenne conformément à l'article 39 du règlement (CE) n° 1698/2005 et à l'article 27 et annexe II point 5.3.2.1.4 du règlement (CE) n° 1974/2006.*

*En effet ces deux races répondent aux 3 critères définis :*

- 1) la race est reconnue dans son pays d'origine ;*
- 2) la race ne répond plus à des nécessités de production et ses débouchés sont compromis ;*
- 3) l'effectif de ses femelles reproductrices est inférieur à 5 000.*

*Les premières actions publiques en faveur de leurs sauvegardes ont été engagées au milieu des années 1980 avec notamment la création du Centre régional de ressources génétiques (C.R.R.G.) en 1985 et l'Association pour la promotion du cheval dans la circonscription de Compiègne (A.P.3.C.) en 1988 à l'initiative des Haras nationaux.*

*Depuis 1991, plusieurs dispositifs techniques et financiers ont été mis en place conjointement entre les Haras nationaux et le CRRG pour assurer la conservation et la promotion des deux races . Insuffisants pour enrayer la baisse continue des effectifs, de nouvelles démarches ont été entreprises à partir de 2007 avec les deux associations nationales de race et les collectivités territoriales pour rassembler et orienter l'ensemble des dispositifs de soutien existants afin d'offrir à la fois une vision globale, un cadre d'intervention plus cohérent et une meilleure lisibilité des politiques publiques.*

*Le Plan de sauvegarde (2009-2014 ) est la traduction opérationnelle de cette volonté collective partagée qui mobilise l'ensemble des acteurs régionaux.*

*La Région Nord-Pas de Calais a décidé de s'impliquer davantage pour encourager les éleveurs à faire naître des poulains ( objectif dans les dix ans à venir : doubler le nombre de naissances) et susciter la création d'un « Haras régional » qui s'appuie sur l'initiative du Parc naturel régional Scarpe-Escout avec le Pôle Cheval Trait du Nord à Saint-Amand-les-Eaux et celle portée par la Communauté de communes Desvres -Samer et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale avec la Maison du cheval Boulonnais à Samer.*



**Le plan de sauvegarde s'organise autour de sept axes qui se déclinent en 42 actions :**

- Titre premier : Encourager l'élevage et améliorer la sélection**
- 1) Organiser des concours d'élevage
  - 2) Encourager les concours d'élevage
  - 3) Encourager l'élevage des mâles
  - 4) Encourager l'élevage des jeunes mâles de lignées originales
  - 5) Primer les courants de sang originaux de chevaux Boulonnais
  - 6) Créer une station d'élevage pour les jeunes mâles Trait du Nord français
  - 7) Encourager la mise à la reproduction des juments
  - 8) Sensibiliser à la mise à la reproduction des juments
  - 9) Former les éleveurs
  - 10) Sélectionner et former les juges de concours
  - 11) Mieux insérer l'élevage des chevaux de trait dans la représentation agricole
- Titre deuxième : Soutenir et organiser l'étalonnage**
- 12) Primer l'activité des étalons privés
  - 13) Développer l'appui et le conseil technique aux étalonniers
  - 14) Maintenir une offre publique d'étalonnage
  - 15) Organiser la couverture du territoire en étalonnage
  - 16) promouvoir le développement d'une offre d'étalonnage à domicile
  - 17) Promouvoir des centres de reproduction régionaux
- Titre troisième : Consolider la gestion des livres généalogiques**
- 18) Contrôler la filiation des chevaux Boulonnais mis à la reproduction
  - 19) Renforcer la procédure d'approbation des étalons
  - 20) Créer un livre B au stud-book des Boulonnais
  - 21) Améliorer la diffusion de la connaissance génétique
  - 22) Apporter un conseil aux éleveurs pour les choix d'accouplements
- Titre quatrième : Renforcer la structuration des associations et la création des Maisons de races**
- 23) Améliorer la connaissance et le suivi de la diversité du patrimoine génétique
  - 24) Créer un observatoire des chevaux Boulonnais et Trait du Nord
  - 25) Assurer une conservation pérenne du patrimoine génétique
  - 26) Renforcer l'accompagnement technique et la coopération des associations de race
  - 27) Assurer une meilleure information des adhérents
  - 28) Consolider le Pôle Trait du Nord
  - 29) Créer la Maison du cheval Boulonnais
- Titre cinquième : Promouvoir les races et leurs utilisations**
- 30) Organiser et doter les concours d'utilisations
  - 31) Organiser et doter un circuit « cheval de travail »
  - 32) Adapter les règlements des concours d'utilisation
  - 33) Former les utilisateurs
  - 34) Appuyer la participation des races aux grands événements
  - 35) Encourager l'élevage des jeunes chevaux à l'attelage (épreuves SHF)
  - 36) Appuyer la structuration des routes européennes
  - 37) Expérimenter et développer de nouvelles utilisations
  - 38) Mutualiser les compétences
- Titre sixième : Maintenir le débouché viande**
- 39) Développer les débouchés pour la viande de poulain
  - 40) Former des éleveurs à l'engraissement des poulains
- Titre septième : Communiquer pour mobiliser**
- 41) Promouvoir l'identité culturelle des races
  - 42) Mieux insérer les concours dans l'animation rurale

## Le haras régional

Les deux centres de ressources permanents, l'un consacré au Trait du Nord et l'autre au cheval Boulonnais sont les outils opérationnels du « Haras régional », projet porté par le Conseil régional du Nord-Pas de Calais. Ils correspondent à des besoins clairement identifiés :

- Vitrine de la race
- Siège administratif et technique de l'association nationale de race
- Lieu de rencontres et d'échanges des éleveurs
- Centre de regroupement des poulinières et d'étalons
- Centre de formation des éleveurs et des chevaux
- Lieu d'expérimentations

Ils représentent les clefs de voûte de la nouvelle stratégie traduite dans le plan de sauvegarde. Les actions à développer à partir de ces équipements doivent se compléter, se renforcer mutuellement et se déployer de telle manière à assurer un service public de proximité sur l'ensemble du territoire régional.

Chaque Maison de race à vocation à être une plateforme d'initiatives et d'expérimentations autour de laquelle gravitent et doivent s'impliquer de multiples acteurs.

## La Maison du cheval Boulonnais

Depuis 2004, le projet de création d'une Maison du cheval Boulonnais, au cœur de son berceau de race historique, a été la source d'opinions divergentes des acteurs de la filière et de fait, n'a jamais connu de concrétisation.

Les initiatives prises par la Communauté de communes de Desvres-Samer à partir de 2010, en lien avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le CRRG ont permis enfin de réunir les conditions favorables pour concrétiser ce projet :

- une volonté politique locale forte relayée positivement par les collectivités territoriales, Conseil régional et Conseil général du Pas de Calais.
- un site dédié, la Ferme de la Suze sur la commune de Samer, propriété de la commune de Boulogne-sur-Mer (site de 19 ha avec des bâtiments de caractère, ancien relais de poste)
- une situation remarquable, sur un axe de circulation important (la RN2)
- un projet de réalisation étayé par plusieurs études de faisabilité (concept du cheval territorial au service de l'excellence environnementale en faveur du développement durable)
- une implication active du Syndicat Hippique Boulonnais
- une mobilisation locale sans précédent des éleveurs et utilisateurs avec nombreuses réunions pour donner plus de pertinence aux différentes fonctions attendues d'un tel équipement

La Maison du cheval Boulonnais a ainsi vocation à accueillir les fonctions suivantes :

- le siège du Syndicat hippique Boulonnais ;
- un centre de reproduction ;
- un centre de formation et d'appui technique ;
- un centre d'utilisation et d'expérimentation du cheval au travail ;
- un centre de promotion et d'information.
- une unité multiservices pour les détenteurs d'équidés



## **Le Pôle Cheval Trait du Nord**

*En 2006, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a repris la gestion de son centre équestre pour y développer un projet de valorisation consacré à la race Trait du Nord : le Pôle cheval Trait du Nord.*

*Cet équipement s'étend sur un domaine de 4 ha et comprend :*

- deux carrières ouvertes (80 x 40 m, 40 x 20 m) ;
- un manège couvert (40 x 20 m) ;
- des hébergements pour chevaux (35 boxes) ;
- une station de reproduction
- un centre d'éducation (débourrage de jeunes chevaux, travail au cordeau et à l'attelage).

*Le PNR Scarpe-Escaut, en concertation avec le syndicat d'élevage du cheval de Trait du Nord, le Centre régional de ressources génétiques, les Haras nationaux, a depuis, lancé différentes expérimentations avec comme objectifs :*

- améliorer la gestion de la ressource génétique de la race en permettant l'accueil ponctuel de reproducteurs ;
- optimiser l'utilisation du cheval de Trait en milieu urbain, périurbain, rural et forestier ;
- former et informer les éleveurs, les professionnels et le grand public sur les actions expérimentales valorisant le travail du cheval de trait.

*Bénéficiant d'une position stratégique au cœur du berceau de race Le Syndicat d'élevage du cheval de Trait du Nord l'a choisi comme siège administratif.*

*Assurant des missions de service public en faveur de la race, équipement aux multiples fonctions, le Pôle Cheval Trait du Nord a vocation à devenir le Centre de ressources de la race.*



SYNDICAT HIPPIQUE  
BOULONNAIS



### Syndicat hippique Boulonnais

Mairie de Samer  
84 place Foch – 62830 – SAMER  
Tel : 03 21 91 50 71  
[Syndicat.hippique.boulonnais@wanadoo.fr](mailto:Syndicat.hippique.boulonnais@wanadoo.fr)



### Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord

442 rue Orée du bois  
59230 – ST AMAND LES EAUX  
Tel : 03 27 31 25 34  
[traitdunord@orange.fr](mailto:traitdunord@orange.fr)



### Conseil régional de Nord – Pas de Calais

151 av. du président Hoover  
59555 – LILLE Cedex  
Tel : 03 28 82 82 82  
[www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr)



### Conseil général du Nord

Hôtel du département  
51 rue Gustave Delory  
59800 – LILLE  
Tel : 03 27 14 60 70  
[www.cg59.fr](http://www.cg59.fr)



### Conseil général du Pas de Calais

Rue Ferdinand Buisson  
62000 – ARRAS  
Tel : 03 21 21 62 62  
[www.pasdecals.fr](http://www.pasdecals.fr)



### Centre régional de ressources génétiques

Ferme du héron – Chemin de la ferme Lenglet  
59650 – VILLENEUVE D'ASCQ  
Tel : 03 20 67 03 51  
[f.piedanna@enrx.fr](mailto:f.piedanna@enrx.fr)



### Institut français du cheval et de l'équitation

Haras national de Compiègne  
131 Bd Victor Hugo – 60200 – COMPIEGNE  
Tel : 03 44 38 54 66  
[Chantal.szyporta@haras-nationaux.ifce.fr](mailto:Chantal.szyporta@haras-nationaux.ifce.fr)



### Parc naturel régional Scarpe-Escout

Maison du Parc  
357, rue Notre Dame d'Amour -  
59230 St-Amand-Les-Eaux  
Tél: 03 27 19 19 70  
[www.pnr-scarpe-escout.fr](http://www.pnr-scarpe-escout.fr) -  
[contact@pnr-scarpe-escout.fr](mailto:contact@pnr-scarpe-escout.fr)



### Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Maison du Parc - BP 22  
62142 Colembert  
Tél: 03 21 87 90 90  
[www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr) - [info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr)



### Communauté de communes Desvres/Samer

41, rue des Potiers - BP 41  
62240 Desvres



### Conseil inter-régional du cheval Nord-Pas de Calais/Picardie

60, rue Leduc - 62570 Wizernes  
Tél: 03 21 12 97 45  
[www.cheval-picardie-nord-pas-de-calais.com](http://www.cheval-picardie-nord-pas-de-calais.com)  
[cic.picardie.npdc@wanadoo.fr](mailto:cic.picardie.npdc@wanadoo.fr)



### France Trait

4, Bld Beauregard  
BP 4075 - 21604 Longvic cedex  
Tel : 03 80 67 65 52  
[www.france-trait.fr](http://www.france-trait.fr)